



APPEL D'OFFRES TP-2023-4007-01
Réaménagement des espaces de bureau – Hôtel de ville

La Ville de Mont-Tremblant demande des soumissions pour la réalisation des travaux de réaménagement d'espace de bureau. Les travaux comprennent, et sans s'y limiter : démolition, fourniture et installation de finis de plancher et plafond, construction de nouvelles cloisons, fourniture et installation de mobilier intégré, fourniture et installation des éléments requis pour la ventilation, plomberie et électricité y compris les raccordements.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur soumission sur les formulaires préparés par la Ville de Mont-Tremblant, sous enveloppe scellée, clairement identifiée et portant la mention « **Appel d'offres TP-2023-4007-01 – Réaménagement des espaces de bureau – Hôtel de ville** » **au plus tard le 3 avril 2023 à 11 h 00**, pour être ouvertes immédiatement après. L'heure officielle qui aura force de loi sera celle apparaissant à l'horloge où seront ouvertes les soumissions. Celles-ci devront être déposées en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante :

Service des travaux publics
Ville de Mont-Tremblant
60, chemin de Brébeuf
Mont-Tremblant (Québec) J8E 3A9

Les formulaires seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SE@O à l'adresse suivante www.seao.ca à compter du 10 mars 2023. Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formulaires délivrés par ce site.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 8^e jour de mars 2023.

Jean-Benoit Crosnier, ing.
Chef de division Parcs, espaces verts et édifices municipaux